

Leclerc-Casino-Monoprix...

... recrutent



C'est pour quand le coup du sucre ?

Face au confinement la grande distribution recrute des auto entrepreneurs. Ces recrutements se font sur des postes identiques à ceux occupés par des salariés, souvent pour remplacer des absents en maladie ou en droit de retrait.

Ils appellent cela des bras flexibles en période de crise, ces auto entrepreneurs travaillent sur des postes de caissières, chefs de rayon, préparateurs de commande.

Sachant que l'auto entrepreneur doit exclure tout lien de subordination sous peine de requalification en contrat de travail. Nous sommes donc dans l'illégalité sauf que 29 ordonnances du gouvernement donnent beaucoup de souplesse au droit du travail et le patronat en profite.

N'était ce pas le but ?

Ces emplois appelés mission via une plateforme qui paient les heures effectués après une commission de 20 %.

La plate forme « staffme » sélectionne les profils et dispense l'entreprise de toute formalité administrative. Pas de contrat signé simplement une mission par accord tacite.

1200 mission recensé au mars en région parisienne.

Le 22 mars à Paris, le 29 à Colmar, Nice, Reims, Brest, Savoie et Haute Savoie des missions cible des étudiants confinés pour des emplois d'hôte de caisse, agent polyvalent, vente.

Carrefour et Inter Marché viennent de faire la demande pour des missions justifiées par les absences de parents gardant leurs enfants.

Au tableau de ces plates formes on trouve aussi les Galeries Lafayette, Le Printemps et Lagardere.

Ces auto entrepreneurs fictifs donne quelques avantages aux entreprises

- -facilités administratives pas de contrat, pas de déclaration
- -pas d'indemnité en cas d'arrêt de travail ou de retrait
- -pas de droit de retrait
- -pas de cotisations patronales
- -pas de droit au chômage

Ces salariés sans droits sont à la merci de ces plates formes qui font le chantage à l'emploi. Elles transforment le contrat de travail en missions effectuées par elles vers une entreprise, qui théoriquement, n'a pas de relation de subordination avec le soit disant auto entrepreneur.

Voilà résumé l'esprit et le contenu de 29 ordonnances qui créent des salariés sans droit hors du champ de la protection sociale.

Est-ce l'après promis par le Président de la République ?

LA QUESTION DE LA DETTE DES HÔPITAUX

UNE DETTE EXCESSIVE...

Les hôpitaux publics sont des établissements autonomes en matière administrative et financière. Ils disposent donc d'un budget qui leur est propre.

Le sous-financement des besoins par l'État a conduit les hôpitaux à s'endetter massivement pour tenter de répondre à ces besoins. Les hôpitaux doivent également s'endetter pour faire des investissements importants, que ce soit pour du matériel technologique ou pour de l'immobilier par exemple. Cependant, étant des établissements indépendants, les hôpitaux n'ont pas les mêmes conditions d'emprunt que l'État, notamment en matière de taux d'intérêts. Les hôpitaux empruntent donc à des taux d'intérêts plus élevés et plus ils sont en difficultés financières, plus les taux augmentent.

Ces différents facteurs ont conduit à un endettement massif des hôpitaux ainsi qu'à une charge de la dette (les intérêts) représentant une somme considérable

En 2018, la dette totale des hôpitaux atteignait près de 30 milliards d'euros. ...

QUI PLOMBE NOTAMMENT L'INVESTISSEMENT

Cette montée inexorable du taux d'endettement des hôpitaux publics s'est traduite par une chute

l'investissement de ces établissements. En effet, les intérêts représentent une charge évaluée entre 800 millions et 1 milliard d'euros par an soit 1,5 % des ressources stables des hôpitaux. Pour supporter ces charges, les directions d'hôpitaux



limitent donc les investissements au minimum, comme le montre le graphique ci-dessus. Si en 2017, le niveau d'investissement était le même qu'en 2009, cela correspondrait à 4 milliards d'investissements supplémentaires par an. Ces 4 milliards d'investissements manquants, soit environ 25 milliards depuis 2009, c'est autant de matériel en moins, comme... des respirateurs artificiels, mais également des scanners, des IRM, etc.

On comprend assez aisément que les hôpitaux soient si rapidement saturés pendant la crise du Covid-19. Combien de vies supplémentaires auraient pu être sauvées sans ces politiques managériales de l'hôpital ? Le gouvernement a annoncé en octobre une reprise de la dette sur trois ans à hauteur de 10 milliards d'euros, soit un tiers du total de cette dette. Cela n'est pas suffisant, c'est bien toute la dette des hôpitaux qui doit être reprise. En effet, l'État est le principal responsable de ces dettes, contractées pour pallier la faiblesse de ses financements. Dans le même temps, les cliniques privées connaissent leur plus bas taux d'endettement (notamment grâce au CICE) depuis dix ans, ce qui leur permet d'augmenter leurs investissements depuis 2015.

De plus, étant données les conditions de refinancement de l'État et la masse de dette en jeu, l'effort pour l'État serait pour le moins minime. Bien qu'insuffisante, cette mesure serait salutaire. C'est toute la logique de privatisation « de l'intérieur » de l'hôpital qu'il faut rejeter.

1er avril 2020

EUREKA

ils ont trouvé !!!

Alors que Nice-Matin révélait le 15/11/2019 que 500 tonnes d'ordures ménagères de Cannes et de Grasse avaient été envoyées par camions à l'usine d'incinération de... Labeuvrière dans le Pas-de-Calais. (Soit 2.400 kilomètres aller-retour) et que l'on cherche à savoir ce que va devenir l'unité de valorisation énergétique de L'Ariane à Nice (centre d'incinération) distant seulement de quelques dizaines de kilomètres des deux villes précédemment citées. (Economiquement et écologiquement, où vat-on ?).

Cette usine peut recevoir et gérer jusqu' à 350.000t/an, la ville de Nice n'en a produit en 2018 que 200.000 d'où :



EUREKA j'ai trouvé : Mr R. transportera les ballots d'ordures de Corse à Nice, dans une usine privée (chez ces gens-là, on ne nationalise pas Monsieur, on compte) avec ses camions et bateaux privés. – et vas-y que je t'embrouille –

Quand verrat-on, un ou plusieurs incinérateurs en Corse, propres, produisant de l'électricité, de l'eau chaude pour des habitations ou des serres ?

Quand les industriels réduiront-ils les emballages ?

Lu dans l'humanité

L'épidémie est une nouvelle opportunité d'affaires

Si cela pose problème, c'est que Palantir, start-up californienne à l'ascension fulgurante, a été largement financée par la CIA – les services de renseignements et de sécurité états-uniens sont ses clients historiques, son logiciel aurait même permis de retrouver Oussama ben Laden – et cofondée par Peter Thiel. Libertarien, convaincu que chaque problème a sa solution technologique, y compris la mort et la vieillesse, il prêterait à sourire s'il n'avait pas autant de pouvoir, à commencer par l'oreille de Trump, dont il fut conseiller en numérique, et autant de milliards en poche. L'Humanité (le 10 novembre 2017) avait dénoncé l'achat de la technologie de Palantir par la DGSJ. Les renseignements français, débordés par la quantité de données qu'ils captaient de la surveillance de masse instaurée suite aux attentats, et faute de concurrent français, avaient signé avec la start-up pour 15 millions d'euros environ. Le contrat



a été renouvelé fin 2019 sans tambour ni trompette, la DGSJ assurant que le logiciel de Palantir ne fonctionnait que sur un réseau interne, hermétiquement fermé pour éviter toute fuite. La sécurité informatique des services de santé étant bien moindre, le risque que les données médicales des Français soient captées et réutilisées est réel. « On vient de découvrir que la capacité à produire des médicaments et du matériel médical était une question stratégique pour notre pays, s'emporte Yann Le Pollotec, responsable au PCF de la révolution numérique. Nos données médicales sont parmi les meilleures au monde grâce à la

Sécurité sociale et au réseau des hôpitaux publics. Plutôt que de s'appuyer sur cette richesse nationale, on va les céder à un groupe qui dit en substance : « Prête-moi ta montre, je te vendrai l'heure. » C'est un nouveau suicide politique. »

Palantir aurait déjà signé une trentaine de contrats avec des services publics européens. L'épidémie de Covid-19 est une nouvelle opportunité d'affaires. Et son outil est puissant. Il entend tout capter : répartition et nombre de lits d'hôpitaux, de respirateurs artificiels, localisation du personnel, des stocks de masques... Puis, chaque patient soupçonné ou diagnostiqué contaminé par le virus se voit créer une fiche, composée de nombreuses données personnelles comme son lieu de vie, de travail, le type d'interactions sociales qu'il a, s'il a voyagé, ou encore quel type de suivi médical il nécessite. De là, Palantir entend prévoir quel jour il manquera des masques à tel hôpital, la durée des files d'attente aux urgences, la date à laquelle telle ville manquera de lits en réanimation et où envoyer les patients. « Les décideurs politiques pourront mieux

comprendre comment évolue la contagion au niveau local et identifier les mesures à prendre pour protéger les populations les plus fragiles », promet le gouvernement britannique, fier de son partenariat.

Quant aux données des hôpitaux et des patients britanniques, « elles seront à la fin de la crise rapatriées en Angleterre, et utilisées uniquement par les services publics de santé », assure encore le gouvernement britannique. Rappelons que la police de New York, qui a cessé en 2017 d'utiliser le programme de prédiction des crimes de Palantir, n'a toujours pas réussi à récupérer ses propres données de sécurité dans un format utilisable. « On donne les clés de domaines stratégiques à des entreprises sur lesquelles nous n'avons vraiment aucun contrôle, dénonce Yann Le Pollotec. Depuis les révélations de Snowden ou le scandale Cambridge Analytica, on sait qu'on ne peut faire confiance à ces entreprises, encore moins quand elles sont liées aux services de renseignements américains. »

par Pierric Marissal ,

ILS NE PERDENT PAS DE TEMPS

Chez renault

Le vendredi 3 avril dernier, les salariés de l'entreprise ont reçu courrier pour leur faire état « en ces temps de pandémie, d'une mobilisation sans précédent, d'élan de solidarité, individuels comme collectifs, petits comme grands... dont les hommes et les femmes de l'entreprise sont capables... ».

En concluant, « ... au nom des salariés ... un double soutien financier de la Fondation d'entreprise Renault.. à la Fondation des Hôpitaux de France et à l'acteur d'économie sociale et solidaire MicroDON pour la mise en place d'une plateforme à destination des collaborateurs du Groupe situés en France... ». ce message a été diffusé au moment de l'annonce de la signature d'un accord intitulé « contrat de solidarité et d'avenir » non signé par la CGT. Accord qui prévoit entre autres, le prélèvement obligatoire d'une journée de repos pour tout le personnel et d'une journée supplémentaire pour 5 jours chômés pour



financer la perte de rémunération liée à l'activité partielle.

Cet accord prévoit également « pour soutenir la reprise d'activité », l'allongement du temps travail jusqu'à 6 jours par semaine, qui s'ajoute au possible allongement du temps de travail journalier et au raccourcissement des congés d'été à 12 jours consécutifs.

Il est utile tout d'abord de préciser que la mobilisation des salariés n'est pas sans précédent. Ils se mobilisent tous les jours et toujours plus fortement dans leur travail et au fil des conditions toujours plus difficiles, ils le font de plus en plus fortement au détriment de leur santé.

EHPAD Korian à Pollionnay (69)

Stop à la chape de plomb, non la répétition !!!



Lors de chaque crise le groupe Korian est en première ligne concernant l'opacité de son fonctionnement et de ses pratiques

Pas ou peu d'informations sinon celles que les salariés nous font parvenir. Actuellement nous suspectons de nombreux décès, le chiffre de 28 est annoncé et pourtant rien, aucun écho, silence de la part de la direction.

Nous demandons aux pouvoirs publics d'obtenir la vérité et de la rendre public, d'engager une véritable enquête, de demander des comptes à la direction de Korian en général et à celle de Pollionnay en particulier puisque cela se passe dans notre département. Cette vérité nous la devons aux résidents, aux familles aux équipes qui sont traumatisés par cette mortalité.

La vérité rien que la vérité.

LUXFER à Gerzat (63)

Le jeudi 02 Avril 2020, lors d'une visioconférence Bruno Le Maire affirme sur la question de la nationalisation de l'usine Luxfer que « ni les salariés, ni les machines ne sont disponibles pour reprendre l'activité, interrompue depuis fin 2019, ce qui rend la production impossible ».

La réalité est tout autre Mr Le Maire. Depuis la décision du groupe Luxfer (détenu en majorité par des fonds d'investissement Fidelity, Blackrock, etc...) de fermer l'usine et de licencier tous les salarié-e-s en 2018, la CGT et ses structures n'a eu de cesse de se battre en multipliant les rencontres avec les services de l'Etat et le Ministère de l'économie et des finances pour proposer des solutions de revitalisation du site et maintenir l'activité en France.



La seule usine d'Europe à produire des bouteilles d'oxygène médical se situe à Gerzat et demeure à l'arrêt alors que les salarié-e-s et leurs représentants sont en lien quasi quotidien avec le ministère et le principal fournisseur d'oxygène médical (Air Liquide). L'État persiste à ne pas engager la part du travail qui lui revient :

Mettre cet outil à disposition du bien commun, en passant par une nationalisation, ainsi que cela a été évoqué dans certains discours prononcés récemment et largement relayés médiatiquement.

Finances publiques

Au mois de mars 2020, Gérald Darmanin a annoncé un report des échéances fiscales, voire de possibles annulations de créances. Le rapporteur du budget a précisé de son côté que le fisc et les Urssaf pourraient faire un geste exceptionnel. Même s'ils ont pris soin d'écarter de cette mansuétude la TVA et le PAS, au motif que les entreprises ne sont que collectrices et non redevables légales, il n'en fallait pas plus pour constater immédiatement des milliers de rejets bancaires, c'est-à-dire d'interruptions de prélèvement bancaire pour ces 2 impôts par les entreprises. Le message est sans doute mal passé... ou trop bien, d'autant que le droit à



l'erreur arrivé dans le paysage depuis un an ouvre la porte à certaines entreprises pour s'exonérer de leurs obligations fiscales et sociales.

Au-delà de cet avatar prévisible suite aux annonces des ministres,

la CGT rappelle qu'on aurait pu éviter ces conséquences, si les entreprises n'étaient pas devenues collectrices de l'impôt sur le revenu, par la mise en place du PAS.

LA NATIONALISATION DE L'ENERGIE AU COEUR DE L'ACTUALITÉ

Avec la crise sanitaire actuelle, une question fondamentale se pose :

La loi de l'argent ou le bien-être commun

C'est un choix de société. La santé est un bien commun et ne saurait être considérée comme une marchandise.

EDF et GDF ont ainsi constitué des réussites économiques, techniques, technologiques et sociales. Le personnel de toutes catégories y a pris une part décisive parce qu'il a été associé aux choix des entreprises nationales et a bénéficié d'un statut national facteur d'efficacité économique et sociale.

La qualité du service public s'est dégradée, dès lors que les choix de 1946 ont été remis en cause afin d'imposer une logique financière.

Le service public de demain, c'est revenir aux principes qui ont conduit à la nationalisation de 1946 et non l'inverse. C'est une des conditions pour un service public moderne et efficace.

Hier pour la reconstruction de la France, aujourd'hui pour la lutte contre le réchauffement climatique et les inégalités d'accès à l'énergie.

